



UNION DES AGENTS DES COLLECTIVITES LOCALES

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Sainte-Rose, le 3 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VICTOIRE DES GRÉVISTES !

En grève depuis le lundi 30 novembre 2020 contre leurs mauvaises conditions de travail, les agents de la Régie municipale des Eaux de Sainte-Rose ont obtenu satisfaction de leurs revendications le mercredi 2 décembre 2020.

Un accord a été signé entre les représentants de l'U.A.C.L./C.G.T.G, la Maire de la commune de Sainte-Rose, Claudine BAJAZET et le président de la CANBT, Guy LOSBAR.

La Région Guadeloupe s'est engagée à accorder 250 000 € à la commune de Sainte-Rose afin qu'elle se procure le matériel et les équipements nécessaires à l'accomplissement des missions des agents de la Régie des eaux et des services techniques.

La grève est suspendue.

Jean-Marie BRISSAC,
le Secrétaire général de l'U.A.C.L./C.G.T.G

Pierre DROUDE,
le secrétaire de la section U.A.C.L
C.G.T.G Sainte-Rose

